

# HORS-TEXTE

Bulletin de l'AGBD

---



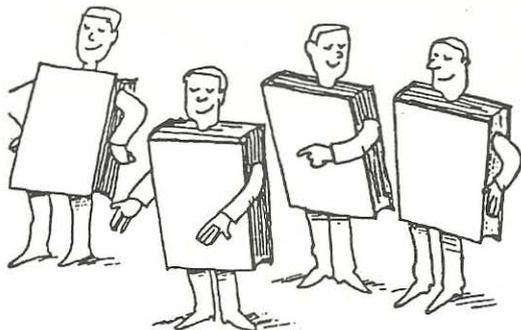
---

No 64

Juin 2001

Genève

## Ce qu'ils ont dit



Ainsi, je viens de rêver que j'avais écrit un livre d'une extrême vulgarité et qu'il remportait un immense succès. C'était un pavé d'au moins six cents pages. Exactement ce genre d'ouvrage que je suis incapable de rédiger. A peine éveillée, je torturais ma mémoire pour essayer de me rappeler si je l'avais publié sous mon nom ou sous un pseudonyme. Impossible de m'en souvenir. J'espérais que ce fût sous un nom d'emprunt. Mais rien n'était moins sûr. Dans ce rêve, plutôt un cauchemar, je découvrais que certain critiques, qui jusque-là n'avaient jamais consacré une ligne à mes précédents ouvrages, au nombre d'une vingtaine à ce jour, saluaient l'épaisseur et le contenu de celui-ci. L'épaisseur surtout semblait les impressionner. Etrangement, ils en parlaient en termes culinaires, comme on le ferait d'un gigot ou d'un pot-au-feu . « ... Un magnifique plat de résistance... Loin de cette nouvelle cuisine pour anorexiques... Loin, très loin de ce courant, que d'aucuns nomment *minimaliste*... Enfin, un vrai roman... Voilà un plat de consistance... On en redemande... » Qu'en termes imagés ces choses-là étaient écrites ! Dans ce cauchemar je découvrais aussi ce qu'était le succès. Le vrai. Une gloire subite accompagnée d'une soudaine considération. Ce phénomène, je devrais dire cette imposture, avait été déclenché par des articles, ou plutôt par des pages entière consacrées à mon livre. Il ne s'agissait plus de deux, trois lignes insipides jetées comme des miettes rassies à des moineaux affamés par l'hiver, histoire de se débarrasser de l'auteur, parfois de l'éditeur et de ses attachés de presse. Non. On se trouvait bel et bien en présence d'un cataclysme. Un raz-de-marée. Un phénomène météorologique arrachant tout sur son passage. J'étais dans l'œil du cyclone. Au bord d'un volcan qui se réveille là où on ne l'attendait plus. Tout était devenu incontrôlable.....

Extr. de : Souliers d'automne / Françoise Lefèvre. - Monaco : éd. du Rocher, 2000. - P. 26-28.

Ill. de couv. : BPU, Rodolphe Töpffer, illustration pour l'édition parisienne des Nouvelles genevoises, 1844

## DISCOURS "D'INVESTITURE" A LA PRESIDENCE DE L'AGBD

Chères et chers collègues,

Je tiens tout d'abord à vous remercier de la confiance dont vous me témoignez en m'élisant ce soir, je m'efforcerai – cela va sans dire – de m'en montrer digne.

Pour commencer, je voudrais, en votre nom, dire notre reconnaissance à Sylvia pour ses 2 années de présidence. Elle met un terme, que j'estime prématuré, à cette fonction pour des raisons d'une part personnelles – une histoire de « Boulet » qui n'a rien à voir avec son récent mariage, rassurez-vous, mais avec le nom d'une association de défense du patrimoine carougeois dans laquelle Sylvia est également engagée – raisons personnelles donc et qui n'appartiennent qu'à elle, mais aussi pour des raisons statutaires qui nous regardent.

En effet, Sylvia, arrivant l'an prochain au terme de ses 6 ans de présence au comité, ne pouvait renouveler son mandat présidentiel, puisque la durée de ce renouvellement est de 2 ans, vous m'avez suivi j'espère ! Ce fait est à mes yeux regrettable, 2 ans me paraissant une durée un peu courte pour accomplir un travail en profondeur.

A cet égard, je souhaite que le comité réfléchisse à une modification des statuts, qui vous serait soumise lors de notre prochaine Assemblée Générale, visant à séparer la durée du mandat présidentiel de celle du mandat au comité, dans la mesure où ceux-ci font déjà l'objet d'une élection séparée, si cette modification est conforme au droit civil en vigueur naturellement.

Mais d'autres dossiers, plus importants d'ailleurs, attendent notre association et votre comité, et donc son président, dans les années à venir.

Celui de la réévaluation des fonctions tout d'abord, conduit par le GREF, qui a toute ma confiance et dont Geneviève Nicoud va vous rapporter l'activité tout de suite après mes propos.

Celui ensuite des « anciens » diplômés dont nous devons veiller – c'est en tous cas ma position - à ce qu'ils restent « équivalents » au « nouveau » diplôme HES en information documentaire (s'il s'appelle comme ça !), sinon sur le plan formel, mais au moins en termes de validité à l'engagement sur le marché de l'emploi et de rémunération. Et pour ce qui concerne la mise à niveau de ces « anciens » diplômés dont notre association faitière, la BBS, semble reconnaître la nécessité pour ceux qu'elle a délivrés au moins, nous devons également défendre que

l'expérience professionnelle acquise soit prise en compte aussi largement que possible.

Je voudrais ajouter, en marge de la question du titre « futur » de notre profession, au sujet duquel vous avez pu lire dans Hors-Texte la position du comité, que je souhaiterais que nous nous affirmions comme un métier de la **communication et de la culture** – même si la gestion, le management, le marketing sont des outils utiles et nécessaires – et ce pour éviter que quelques bureaucrates bernois confondent économie et bibliothéconomie.

Autre activité à venir, l'an prochain, en 2002 donc, nous aurons 30 ans. Quand je dis « nous », il ne s'agit pas du « Nous royal » - je ne suis « que » président, profondément démocrate et ai (hélas) dépassé de quelques années cet âge – mais il s'agit bien sûr de notre association. Et oui déjà ! Il me semble comme à vous sans doute, que c'était hier que nous fêtions nos 25 ans, mais il est vrai que c'était au siècle dernier. Quoi qu'il en soit, à l'occasion de cet anniversaire, nous vous proposerons sans doute quelques réjouissances et autres activités, dont l'une pourrait être notre participation à une exposition au Salon du livre 2002, sur le thème « censure et bibliothèques », en partenariat avec la BBS.

Enfin et à plus long terme, puisqu'il s'agit de l'horizon 2007, je souhaiterais que l'AGBD s'engage, autant que faire se peut et au côté d'un comité ad hoc, dans la mise sur pied d'une manifestation importante, et j'ose dire exaltante, mais dont je tiens à laisser à la personne qui a, en plus de ses compétences, le plus beau rire de notre association, je veux parler de Daisy Mac Adam la pimeur de vous en dire plus tout à l'heure dans les divers de notre ordre du jour. (\*)

Voilà, chères et chers collègues, et j'en termine rassurez-vous, quelques défis que je devrai relever au cours de mon mandat en m'appuyant évidemment sur le comité et sur toutes les personnes qui s'engagent activement, je pense à Hors-Texte et au GREF en particulier, pour faire vivre notre association. Alors vive l'AGBD et merci de votre attention.

Eric Monnier, 22 mars 2001

(\*) Il s'agit bien sûr de la candidature de Genève à l'organisation du congrès de l'IFLA en 2007

### **Rapport d'activités 2000 : RECTIFICATIF**

*Dans ce rapport, paru dans Hors-Texte n° 63, mars 2000, le nom d'Annette VAUCLAIR a malencontreusement été oublié dans la liste des membres du comité de l'AGBD. Qu'elle trouve ici, ainsi que nos lecteurs, nos vives excuses*

## LA NOUVELLE BIBLIOTHEQUE NATIONALE SERA NOTRE MEILLEURE AMBASSADE DANS LE MONDE

La conception d'une bibliothèque nationale, c'est une oscillation permanente entre passé et futur; héritière d'une tradition qui fait sa richesse, la Bibliothèque doit se concevoir sur la durée et se projeter par tous les moyens qui lui sont donnés (la recherche, la technique, les nouveaux médias...) vers le savoir de demain. Les 8 et 9 juin prochain, la Bibliothèque nationale suisse (BN) achèvera un projet de réorganisation qui aura duré une dizaine d'années en présentant ses locaux rénovés, ses nouveaux services aux usagers ainsi qu'une exposition qui portera le titre «Concevoir une bibliothèque» et qui sera accompagnée d'une attrayante publication.

«Il faut tout réorganiser...» C'est en substance le mandat que je reçus de Flavio Cotti, alors chef du Département fédéral de l'intérieur, et Alfred Defago, directeur de l'Office fédéral de la culture, lorsque j'ai pris mes fonctions à la tête de la BN en 1990.

En fait, la Bibliothèque nationale suisse (BN) s'était mal préparée aux changements qui allaient marquer en terme de communication la fin du deuxième millénaire. Si elle offrait un certain nombre de services de qualité et des collections remarquables, elle était en revanche tombée en désuétude dans plus d'un domaine: gestion souvent lacunaire, prestations non modernisées, ignorance des nouveaux médias, manque récurrent de place, etc. Il fallait en outre penser la Bibliothèque de l'avenir, élaborer de nouvelles stratégies. «Le progrès de l'esprit se réalise par la solution donnée à des problèmes nouveaux, différents de ceux dont les prédécesseurs s'occupèrent», écrivait le philosophe et homme politique italien Benedetto Croce dans Contribution à ma propre critique. C'était décrire notre tâche.

Où commencer? Par souci de logique, il fallut en premier lieu repenser la Loi sur la Bibliothèque nationale suisse; acceptée par le Parlement en 1992, la nouvelle loi étendait le mandat de collection de la BN à tous les supports d'information actuels et futurs et confirmait le rôle primordial de la BN en tant que mémoire du pays. On sait que les grandes crises actuelles se résolvent par la connaissance du passé: connaître son histoire, sa culture, c'est comprendre le présent, accepter l'autre dans sa différence. Il est à peine nécessaire de redire combien une diplomatie mieux armée culturellement, mieux informée aurait permis d'éviter le psychodrame des fonds en déshérence...

Forte du soutien des autorités, la BN a donc lancé les réformes sous le nom de code Ramsès. Ce vaste chantier s'articulait en quatre mouvements:

- L'informatisation de toute l'institution. On estime à ce jour le gain en temps et performance à 30%.
- La construction de nouveaux magasins et la rénovation complète du bâtiment de la BN. Obligée de restituer les locaux qu'elle occupait aux Archives fédérales, la BN choisit de construire sept étages de magasins souterrains à l'est du bâtiment offrant 70 km de rayonnages.
- La conservation et la préservation des collections. Face à la dégradation alarmante des collections à partir de la fin du XIXe siècle – les papiers deviennent très acides et les nouveaux supports d'information ont des durées de vie toujours plus courtes – il fallut penser à des solutions rapides et globales. Pour le papier, en collaboration avec les Archives fédérales confrontées aux mêmes problèmes, la BN a conçu un système de désacidification de masse qui traitera annuellement 40 tonnes de documents menacés sur les quelque 1500 qu'elle possède. Pour les supports audiovisuels, la BN s'est investie dans la création de l'association Memoriaiv qui se charge de sauver le patrimoine audiovisuel suisse, gravement menacé par la dégradation de ses supports.
- Le rajeunissement des services à la clientèle. Réajuster les prestations par rapport aux attentes du public, c'était le souci du programme Avanti qui se terminera avec l'inauguration officielle de la nouvelle BN dans un bâtiment entièrement rénové.

L'aboutissement de ces projets profite aux usagers de la BN qui bénéficient désormais de prestations professionnelles comparables à celles des meilleures institutions et peuvent toujours compter sur un outil aux dimensions humaines. Comme dans toutes les bibliothèques nationales modernisées, le lecteur suisse a accès à un catalogue informatisé et peut passer ses commandes en ligne. Mais il aura en plus à la BN suisse la chance de recevoir son livre en consultation dans les 30 minutes ou chez lui dans les 24 heures. Ce sont là les avantages et les charmes d'une petite institution!

Grâce à la fondation des Archives littéraires suisses et du Centre Dürrenmatt à Neuchâtel ainsi que de la poursuite des activités du Cabinet des estampes, un élément essentiel de la chaîne culturelle est assumé: la mise en valeur du patrimoine littéraire. A quoi bon en effet conserver des documents admirables si le public n'a jamais l'occasion de les découvrir? C'était le vœu de Friedrich Dürrenmatt lorsqu'il a donné l'impulsion à la création des Archives littéraires que de promouvoir la culture auprès d'un vaste public. Par des expositions parfois itinérantes, des monographies, des publications de correspondance, des concerts, ces institutions, aux côtés des autres sections de la BN, fonctionnent comme relais auprès d'un large public.

La Bibliothèque oriente désormais ses activités suivant quatre pôles:

1. Elle acquiert tous les documents produits par des Suisses, édités en Suisse ou faisant référence d'une manière ou d'une autre à la Suisse: les Hevetica.
2. Elle les met à disposition du public.
3. Elle conduit des activités de coordination au plan national.
4. Elle s'investit au plan international en collaborant avec les autres bibliothèques nationales.

Pour peu qu'une volonté politique soutienne ces projets, on devra au plus vite engager une nouvelle série de réformes. Face à la multiplication des productions électroniques, il faudra repenser incessamment à la solution du dépôt légal national et engager les tractations qui permettront la création d'une base légale. Un centre de communications moderne, capable de faire parvenir dans le monde entier, au travers des réseaux de communication, des documents digitalisés, est comme une ambassade permanente de la Suisse auprès des élites mondiales. Les Platter, Rousseau, Saussure, Burckhardt, Piaget, Giacometti, Le Corbusier, Bernoulli, Rougemont ou Honegger sont nos ambassadeurs les plus illustres; ils portent au loin le visage d'une Suisse estimée et appréciée.

Pourquoi donc, à l'ère de l'électronique, offrir aux lecteurs de la BN un site rénové trois fois plus vaste? Lorsque nous avons demandé à de jeunes bureaux d'architectes d'imaginer une «Bibliothèque nationale CH 2020» pour l'exposition de réouverture intitulée «Concevoir une bibliothèque», ils ont élaboré des prototypes qui, tout en prenant en compte les services à distance appelés à se développer encore à l'avenir, maintiennent pour la plupart un site central important, doté d'une identité forte. Outre les contingences liées au stockage, au droit d'auteur, à la fragilité des documents, les architectes ont sans doute perçu le caractère particulier de l'émotion esthétique. Les éditions originales, les affiches, les cartes, les estampes, les manuscrits conservés à la BN n'intéressent pas uniquement le chercheur pour leur contenu; le rapport à l'objet, le contact de l'original, le bruissement du papier font partie des conditions cadres porteuses de sens de la recherche.

Consciente que, selon les mots d'Alfred Sauvy, «l'humanité est condamnée au progrès à perpétuité», la BN participe au niveau national et international au développement de solutions adaptées aux nouveaux défis. Paradoxalement le matériau constitutif de la BN, ce qui fait sa valeur, est lié au passé. Notre institution vit en quelque sorte dans un tiraillement perpétuel, tournée d'une part vers le passé: c'est l'objet d'étude des chercheurs; focalisée d'autre part sur l'avenir: ce sont les acquisitions, le stockage, la digitalisation, la conservation de tous les supports par lesquels la culture se manifeste et la modernité s'affirme. Cocteau faisait cette boutade: «Mme Forestier était myope et vivait dans le passé: deux raisons qui l'empêchaient de se rendre un

compte exact des choses présentes.» Anti-modèle absolu d'une bibliothèque nationale, fuyons Mme Forestier!

Jean-Frédéric JAUSLIN, directeur de la BNS

Article paru dans Le Temps, 30 mai 2001, reproduit avec l'aimable autorisation de l'éditeur et de l'auteur

**Des lettres et...des chiffres !**

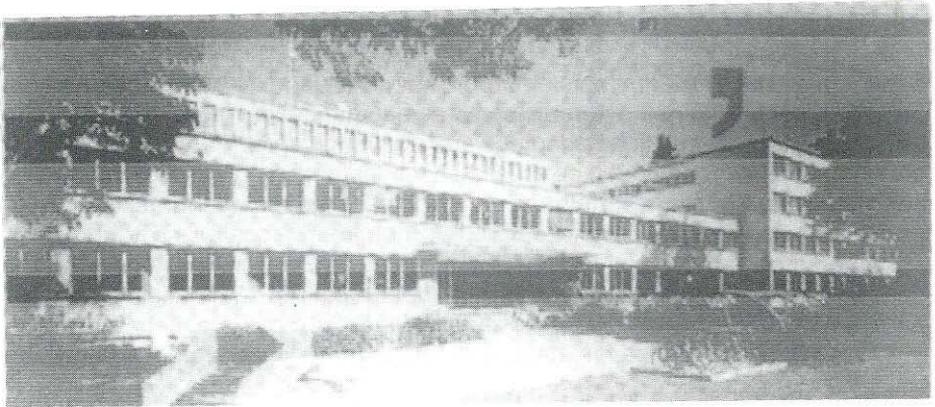
Date de création : 1894

Budget annuel : 20 millions

Personnel : 180 personnes (102,5 postes)

(2500 personnes travaillent à la BNF et entre 350 à 400 à la Bibliothèque royale de Belgique)

Coût de la rénovation : 35 millions



## **Projet de Certificat de formation continue en gestion d'information et de documentation (en vue d'une mise à jour des connaissances des diplômés de Suisse romande) : importante décision de la Haute Ecole de gestion de Genève**

Le 9 avril 2001, le Département information et documentation de la Haute Ecole de gestion de Genève (HEG) a décidé de se retirer avec effet immédiat du projet susmentionné, ce pour les trois raisons évoquées ci-dessous.

### Point 1 : Conditions d'admission

L'objectif de cette nouvelle formation a été déterminé dès les premières discussions entre le Service formation continue de l'Université de Genève, l'Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses (BBS), et le Département information et documentation de la HEG. Il consistait à offrir la possibilité aux bibliothécaires, titulaires d'un diplôme professionnel suisse (EBG/ESID, ABS/BBS) ou d'un diplôme étranger (sur dossier), pouvant témoigner d'une expérience professionnelle, de procéder à une mise à jour certifiée des connaissances acquises. A cet effet, le programme du certificat a été défini par la représentante de la BBS, Madame Françoise Félicité, et par le soussigné, par comparaison entre les anciens programmes et le nouveau programme d'études HES en vigueur depuis 1998.

Or, les conditions d'admission ont été élargies par l'Université de Genève, de telle sorte que tout titulaire d'un diplôme universitaire ou d'un titre jugé équivalent, peut également être admis comme candidat à ce certificat.

Comme le soussigné l'a longuement fait remarquer lors de la séance du Comité directeur du certificat qui s'est tenue le 19 mars, l'élargissement de ces conditions d'admission est inacceptable. En effet, le programme du certificat ayant été conçu dans le but de permettre une mise à jour des connaissances acquises lors d'une formation professionnelle antérieure, les titulaires d'un diplôme universitaire ne possèdent en aucun cas les pré-requis nécessaires leur permettant de suivre une telle formation (nous ne parlons pas ici des personnes qui sont au bénéfice d'une double formation, professionnelle et universitaire).

En élargissant les conditions d'admission, le certificat devient une formation « au rabais », ce qui sera très mal perçu par les anciens et futurs diplômés de notre domaine professionnel.

En outre, un tel certificat, pour les titulaires d'un diplôme universitaire, ne bénéficie d'aucune reconnaissance officielle dans la structure actuelle des formations de notre domaine professionnel : CFC – maturité professionnelle – HES – études postgrades.

## Point 2 : Collaboration HEG et CESID

Le Département information et documentation de la HEG collabore depuis 1987 avec l'Université de Genève dans le cadre du Certificat de formation continue en information documentaire (CESID), ouvert aux titulaires d'un diplôme professionnel dans le domaine de l'information documentaire ou d'un diplôme universitaire.

Accepter les titulaires d'un diplôme universitaire dans le cadre du projet de certificat susmentionné revient à créer une vaine concurrence entre ce dernier et le CESID, au sein même de l'Université de Genève. Le certificat apparaîtra comme une sorte de CESID « au rabais », et les deux formations s'en trouveront dévalorisées.

## Point 3 : Modalités du partenariat

Enfin, notre retrait s'explique également par le fait que les universités de Genève et de Fribourg ne reconnaissent pas la HEG comme un réel partenaire, puisque le certificat sera décerné par les universités, en simple collaboration avec le Département information et documentation de la HEG et la BBS. Malgré les nombreuses interventions orales du soussigné et celle, écrite, de la Direction générale des HES genevoises, accompagnée d'une proposition de modification du Règlement, aucun progrès n'a été fait dans le sens d'un partenariat équilibré.

Les HES, dont la HEG fait partie, « sont des établissements de formation de niveau universitaire », comme le stipule la Loi fédérale sur les HES. Par conséquent, il est légitime que la HEG soit considérée comme partenaire de plein droit dans une collaboration avec d'autres établissements de formation. Relevons que les professionnels auraient attaché de l'importance au fait que le certificat soit cosigné par le Département information et documentation de la HEG, puisque c'est elle qui assume la responsabilité de la formation tertiaire dans le domaine de l'information documentaire.

Dès à présent, notre Département va réfléchir à la mise en place de nouvelles formes de collaborations avec d'autres institutions. La formation continue et la mise à jour des connaissances représentent pour nous un enjeu capital et il est de notre devoir de travailler dans ce domaine ces prochains mois. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant des développements en la matière et vous prions de croire à nos sentiments les meilleurs.

Yolande Estermann Wiskott, directrice-adjointe HEG

Michel Gorin, professeur

## Prise de position du Comité de l'AGBD

*A la suite de la décision dont il est question dans l'article précédent, le Comité de l'AGBD a envoyé le message ci-dessous sur swiss-lib, en date du 2 mai 2001.*

Le Comité de l'Association Genevoise des Bibliothécaires Diplômés approuve entièrement le retrait du Département information et documentation de la HEG du projet de Certificat de formation continue en gestion d'information et de documentation. Ouvrir ce certificat, conçu par des bibliothécaires pour des bibliothécaires, à toute personne titulaire d'un titre universitaire comme le voudrait l'Université, reviendrait une fois de plus, à dévaloriser la profession et les diplômes de bibliothécaire. Le but d'un tel certificat devrait être en effet exclusivement, la mise à jour des connaissances de bibliothécaires possédant déjà des compétences en bibliothéconomie, certifiées par un diplôme. L'ouvrir à d'autres personnes conduirait inmanquablement ces dernières à occuper des postes de bibliothécaires, avec une formation incomplète, en réponse à ces encore trop nombreuses offres d'emploi ne demandant pas de diplôme reconnu en information et documentation (BBS, EBG, ESID). En d'autres termes, cela reviendrait bel et bien à offrir à certains une formation au rabais, c'est-à-dire rabaisant les professionnels que nous sommes, ce qui est totalement inacceptable aux yeux de notre Comité.

Inacceptable aussi est le rôle secondaire que l'Alma Mater voudrait attribuer à la Haute Ecole de Gestion, dans la délivrance de ce certificat. L'Autorité fédérale a toujours présenté les HES comme les "Universités des métiers". Apparemment ce message n'est pas passé dans les rectorats, qui font preuve en l'occurrence d'une regrettable suffisance.

Dans ces conditions le Comité de l'AGBD, groupe d'intérêt de la BBS, souhaite aussi que celle-ci se retire à son tour de ce projet pour consacrer ses forces, en partenariat avec le Département I+D de la HEG de Genève, à la mise sur pied d'une formation continue réservée aux seuls professionnels concernés.

Eric MONNIER Président de l'AGBD



**TRAVAUX DE DIPLÔME DU DEPARTEMENT  
INFORMATION-DOCUMENTATION  
DE LA HAUTE ECOLE DE GESTION DE GENEVE  
Année 1999/2000**

Tatiana BERSETH

Création d'une base de données images pour le traitement documentaire des 5'000 négatifs de la collection Donetta

Neuchâtel : Institut suisse pour la conservation de la photographie (ISCP)

Corinne BIERI

Le projet Espace Ressources et Conseils pour les Bibliothèques municipales de Genève

Genève : Bibliothèques municipales (\*)

Xavier CIANA

La recherche d'information sur Internet : théorie et diffusion des résultats, un exemple d'application en PHP

Genève : Cabinet Daniel Porot (\*)

Veronica CORREA

Per un catalogo soggetti nelle biblioteche del sistema bibliotecario ticinese cantonale (SBT-C)

Bellinzona : Biblioteca Cantonale del Ticino

Vincent DELBRUYERE

Passerelle : réflexion sur la création d'un secteur adolescents à la nouvelle bibliothèque de Saint-Jean

Genève : Bibliothèques municipales

Florent DUFAUX

Conception d'un fonds commun de documents musicaux pour les Bibliothèques municipales de la Ville de Genève

Genève : Bibliothèques municipales (\*)

Christine FALCOMBELLO-HILDEBRAND

Le fonds Marie-Louise Vollenweider au Musée d'Art et d'Histoire de Genève : traitement et description

Genève . Musée d'Art et d'Histoire (\*)

Véronique FEHR

Ancien fonds de la Bibliothèque des arts et métiers de Fribourg : inventaire et perspectives d'avenir

Fribourg : Ecole des Arts et métiers

Marianne FEUSIER

Aufbau einer Sammlung ausleihbarer und im Unterricht einsetzbarer CD-ROM für die Mediothek des Lehrerbildungszentrums (LBZ) Aarau

Aarau : Mediothek des Lehrerbildungszentrum

Sandrine HASLER

Voyage au pays des contes pour adultes : base de données

Genève : Groupe des Conteurs genevois

Monica HAUSER

Aufbau einer Schlagwortdatei für die Bibliothek des Deutschen Gymnasiums und des  
Gymnase français in Biel

Biel : Deutschen Gymnasium, Gymnase français

Alicia HELD

Lecture et bibliothèque entre les lignes : analyse de la représentation de la lecture et  
des bibliothèques en vue d'animations à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire du

Groupement valaisan des Bibliothèques

Monthey : Groupement Valaisan des Bibliothèques

Caroline LEIBENGUTH et Ana RODRIGUEZ

Bibliothèque des Etudes Pédagogiques de Geisendorf : fonds pour la formation  
initiale des enseignants et Historiques de la Pédagogie à Genève, des Etudes et des  
bibliothèques pédagogiques

Genève : Centre de Ressources et de documentation pédagogiques

Laurent LONGCHAMP

Intégration de la bibliothèque interculturelle Mondolivres dans le cadre des nouveaux  
espaces publics de Pratofori de la Bibliothèque Cantonale du Valais

Sion : Bibliothèque Cantonale du Valais

Merie-Claude MATTHEY

Fonds Bernard Heuvelmans au Musée cantonal de Zoologie de Lausanne :

traitement des archives documentaires cryptozoologiques, création d'un catalogue  
informatisé et d'un CD-ROM

Lausanne : Musée cantonal de Zoologie

Rachel NUSBAUMER

Réflexions sur la mise en commun des ressources et des services des bibliothèques  
de Delémont et sur leur financement

Delémont : Bibliothèque de la Ville, Bibliothèque des Jeunes

Céline PAPAUX

Traitement des archives administratives de la Cinémathèque suisse, depuis sa  
création (1948) jusqu'à nos jours

Lausanne : Cinémathèque suisse

Mireille POCHON

L'enseignement de la médecine à l'ère numérique : le développement des  
technologies de l'information et de la communication au sein de la Médiathèque de la  
Faculté de Médecine de Lausanne

Lausanne : Bibliothèque de la Faculté de médecine

Marion ROGNON et Melina SCHUTTEL

Création du secteur discothèque de la Bibliothèque cantonale du Valais dans le cadre des nouveaux espaces publics de Pratifiori  
Sion : Bibliothèque cantonale du Valais

Sophie ROSSEL

Projet d'animation audiovisuelle dans la création d'un centre d'accueil et d'information du Centre européen de la Culture et de la Maison de l'Europe de Genève  
Genève : Centre européen de la culture

Emmanuelle TORCHE

Centre de documentation de la Maison des Associations socio-politiques de Genève : élaboration du projet  
Genève : Maison des Associations

Brigitte VEYA

Traitement du fonds de livres anciens de la Société de pharmacie du canton de Genève et édition d'un catalogue imprimé  
Genève : Société de pharmacie du canton de Genève

Stéphanie VIAL

Réflexions pour la création du CDI (centre de documentation et d'information) du futur Cycle d'Orientation de la Tour-de-Trême  
Bulle : Collège du Sud

Chantal WEHRLY

Le livre chez le très jeune enfant : pour quel enjeux ? : projet de mise en valeur du livre dans une crèche genevoise  
Genève : Crèche Clair'lune

(\*) Ces travaux ont obtenu les félicitations du département



Vous pouvez consulter la bibliographie des travaux de diplôme sur le site www du Département à l'adresse suivante : <http://www.geneve.ch/heg/id>

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez confier un travail de diplôme à nos étudiants en appelant Jacqueline Deschamps au 022/705'99'69 ou par e-mail [jacqueline.deschamps@hesge.ch](mailto:jacqueline.deschamps@hesge.ch)

Vous trouverez également sur notre site les Directives destinées aux mandants afin de vous guider dans votre proposition de travail de diplôme.

# CYBERTHEQUE DU CEC ANDRE-CHAVANNE

## Une cyberthèque en milieu scolaire

Dans un centre de documentation classique, les documents mis à la disposition des utilisateurs font l'objet d'une sélection préalable effectuée par les gestionnaires du service.

La mise à disposition d'Internet en libre accès dans une école se heurte à un certain nombre de difficultés :

Internet donne accès à une masse d'informations et de ressources documentaires, mais il ne suffit pas de "surfer" ou d'utiliser les moteurs de recherche pour dégager des informations pertinentes. Les mots clés reconnus par les moteurs de recherche sont issus de l'indexation de sites par des logiciels « robots », aussi le « bruit » est inévitable.

Le risque existe, si on met à disposition ce type de ressources sans accompagnement professionnel, que le lieu soit considéré comme une salle de jeux par les élèves.

On peut observer que lorsque les élèves font leurs recherches, ils ne disposent souvent pas des critères suffisants pour sélectionner l'information reçue à travers des centaines de réponses.

Même si l'utilisateur a les compétences pour faire le tri de l'information, un autre inconvénient réside dans la perte de temps considérable qui en découle. La volatilité de l'information sur Internet oblige à un travail constant de veille.

**Le professionnel de l'information et de la documentation** a, plus que jamais, un rôle primordial à jouer.

Apprendre à trouver, et à sélectionner l'information est sans doute le meilleur service que l'on puisse rendre aujourd'hui aux élèves, face au foisonnement d'informations que lui offrent les nouvelles technologies.

Mettre à la disposition des utilisateurs un outil de travail qui offre une sélection de sites évalués et pertinents, et des documents téléchargés, donc stabilisés, représente un gain de temps considérable.

Le documentaliste doit aussi maîtriser les outils informatiques de base : transfert et téléchargement de fichiers, systèmes contenus dans Microsoft Office. En effet, les élèves préparent entièrement leurs dossiers sur place. Ils recherchent l'information et la traitent avec les outils à disposition.

**La direction du CEC André-Chavanne** a étudié au printemps 2000 le projet « Cyberthèque », l'a accepté, et a permis sa réalisation et l'ouverture de ce centre de ressources dès octobre 2000.

**La cyberthèque est un service d'information et de documentation** qui utilise et met à disposition les ressources électroniques sélectionnées, issues d'Internet, utiles à l'enseignement. L'objectif est de faire de la cyberthèque un centre de documentation et d'information :

- Apprendre à utiliser les principaux outils de recherche sur Internet.
- Guider les utilisateurs dans leurs recherches et le tri de l'information.
- Constituer et mettre à disposition une base de données adaptée aux besoins des élèves et enseignants.
- Préparer bibliographies et séminaires.

## **Fonctionnement de la cyberthèque du CEC André-Chavanne**

### **1. Sécurité**

- L'école fait signer à chaque élève une « charte Internet » d'utilisation.
- Le règlement de la « cyberthèque » est affiché à côté de chaque poste.
- L'accès des élèves à la cyberthèque est conditionné par le dépôt de leur carte d'élève à l'entrée.
- Pour utiliser un ordinateur, les élèves doivent s'identifier avec leur login et leur mot de passe.
- La documentaliste (poste à 75%) est présente pendant les heures d'ouverture de la cyberthèque. Sa présence constitue une prévention contre les utilisations abusives du matériel, et le "surf" non autorisé.

### **2. Documentation et information**

Le choix a été fait de construire une base de données plutôt qu'un portail. Un portail offre une sélection de sites classés par thèmes, mais ne permet pas l'édition de listes bibliographiques normalisées, ni l'analyse détaillée du contenu des sites, ni la préparation de séminaires personnalisés.

#### **Descriptif de la base de données**

Le système utilisé est Microsoft Access, car ce système dispose d'une possibilité de champ lien hypertexte.

Un champ « adresse du site » a été créé. Il permet d'établir un lien direct entre la base de données et Internet.

La base « cyberthèque » répertorie des sites sélectionnés pour leur valeur documentaire et pédagogique.

Chaque site est analysé et indexé avec le thesaurus Motbis.

La base a été construite de manière à permettre l'établissement de notices bibliographiques selon les normes de documentation applicables aux documents électroniques. Plusieurs champs sont dévolus à l'analyse documentaire et l'indexation. D'autres champs ont été créés pour offrir un certain nombre de services aux utilisateurs : préparation de bibliographies, préparation de séminaires, édition de notices descriptives...

## Contenu de la base de données

### Critères de choix, veille technologique

Le choix des sites, les méthodes de recherche, de tri et d'évaluation de l'information, s'appuient notamment sur les travaux effectués par les grands sites éducatifs des professionnels de l'enseignement et de la documentation (sites de la Communauté européenne, sites suisses, français, canadiens, américains, australiens...). Les sites institutionnels, gouvernementaux, ceux des organisations internationales, sont aussi très sollicités ainsi que les méta moteurs, moteurs de recherche, et portails spécialisés.

### Documents électroniques

Elle contient essentiellement une sélection de sites Internet éducatifs, de portails spécialisés et des périodiques électroniques. Des sites peuvent aussi être téléchargés localement, s'ils sont utilisés très fréquemment.

La base contient également des documents téléchargés sur disque local, en fonction de leur importance et du risque de volatilité de l'information sur Internet.

Ils sont identifiés par une adresse locale, et accessibles dans le champ lien hypertexte.

### Dossiers

Les documents téléchargés ou issus d'autres sources, peuvent être regroupés sous forme de dossiers selon les besoins et les intérêts de la recherche dans le cadre scolaire.

## 3. Les services

### • Accès à la recherche

La recherche des documents dans la base de données peut se faire de trois manières :

1. La recherche générale, permet d'accéder au contenu de tous les champs de chaque notice.
2. La recherche par mots clés, permet d'afficher à l'écran tous les sites indexés avec ce mot clé.
3. La recherche sous le nom d'une personne ayant demandé la préparation d'une bibliographie ou d'un séminaire affiche aussi tous les sites correspondants à l'écran.

Dans chaque cas, un clic de souris sur l'adresse du site trouvé permet d'accéder directement au site Internet.

- **Formation des utilisateurs**

A la recherche sur Internet, à l'utilisation de la base de données « cyberthèque », à celle des moteurs, méta moteurs, portails.

Apprendre aussi à être attentif au contenu de l'adresse du site, en expliquant par exemple le sens des noms de domaine (un site dont le nom de domaine est « \*.edu » sera choisi de préférence à un site « \*perso\*.com »).

- **Préparation de Séminaires**

Une activité importante de la cyberthèque consiste à préparer des séminaires pour les enseignants. Les sites sont choisis, analysés, et entrés dans la base. Un champ de cette base permet d'entrer le nom de l'enseignant. Ainsi, pendant le séminaire, l'enseignant peut afficher sur l'écran de chaque élève la page de sites sélectionnés pour lui. Ce service permet d'éviter la dispersion des élèves sur Internet.

- **Préparation de Bibliographies**

Le catalogue étant établi de manière très complète sur le plan bibliographique, les documents électroniques peuvent être édités et imprimés sous forme de bibliographies, joints aux différents travaux des élèves ou envoyés par mail aux enseignants pour préparer leurs cours.

Le bilan de cette première année d'existence de la cyberthèque est très positif. La fréquentation des élèves et des enseignants est allée en augmentant tout au long de l'année, et la spécificité du service paraît répondre à un réel besoin. Depuis l'ouverture, l'intérêt de nos élèves a évolué vers une utilisation de plus en plus importante des outils que nous offrons. En fin d'année scolaire, nous pouvons observer sur les écrans à quel point ils les utilisent pour leurs travaux. Ils apprécient d'avoir accès aux nouvelles technologies, de bénéficier d'un lieu de travail calme, et d'une aide dans le domaine documentaire pour leurs recherches et leurs travaux.

Françoise Littoz-Monnet  
Responsable de la cyberthèque  
CEC André-Chavanne  
francoise.littoz-monnet@edu.ge.ch

## EXPOSITION DE TRAVAUX D'ELEVES SUR LE SOUS-DEVELOPPEMENT

L'exposition que vous avez pu visiter au Centre de documentation (CEDOC) du CEC Nicolas-Bouvier est l'aboutissement d'un travail de recherche d'élèves de 3<sup>ème</sup> maturité. Portant sur une période d'un semestre et dans le cadre du cours de géographie, cette étude, dont les sujets étaient libres, se devait toutefois de conserver comme fil conducteur le **sous-développement** et montrer les différents aspects qu'il peut revêtir.

Le travail des élèves était décomposé en trois phases comprenant chacune un moyen d'expression différent :

- rédaction d'un dossier d'une douzaine de pages (écrit)
- création du poster pour l'exposition (visuel)
- présentation du poster lors du vernissage (oral)

Lors de chacune de ces étapes, la collaboration avec le CEDOC a été déterminante à la bonne marche du projet. En effet, dès le lancement du travail, les cours ont eu lieu dans une salle du CEDOC, facilitant ainsi grandement la tâche des élèves. Dans un premier temps, la recherche de documentation a été effectuée tant sur le support informatique (Internet, CD-Rom) que sur les ouvrages (encyclopédies, atlas, journaux et livres) disponibles au CEDOC. Les élèves disposaient d'une période de deux mois pour leur recherche et pour la rédaction de leur travail.

Dans un deuxième temps, les élèves sont passés à la confection du poster. Là encore, le travail s'est effectué en grande partie au CEDOC, dont la photocopieuse a fait des heures supplémentaires et où les posters ont pu être stockés en attendant l'exposition.

Enfin, dans un dernier temps, la mise en place des panneaux a été rendue possible par l'aménagement du couloir d'entrée du CEDOC, normalement consacré au coin lecture des quotidiens. Je tenais absolument à ce que l'exposition soit située à proximité de l'entrée pour être visible de tous ceux qui passent au CEDOC. Mais cela a nécessité une modification partielle de l'agencement du CEDOC : le coin lecture a dû être déplacé et réduit en partie.

Un des problèmes rencontrés dans la préparation de l'exposition a été le manque de supports sur lesquels afficher les posters. La solution adoptée a consisté en la reconversion des présentoirs, sur lesquels étaient exposées les nouveautés, en support pour les posters. Le système « D » a permis parfois de suppléer au manque de matériel.

En outre, autre illustration d'une collaboration active, le CEDOC a profité de l'exposition sur le sous-développement pour mettre en place des vitrines sur le même thème et ainsi, compléter le travail des élèves.

Stéphane HERMENIER, enseignant

## LE HIBOU

Il sera beaucoup pardonné au mot anglais *book* pour s'être immiscé à la langue française grâce aux bookmakers, mais non lorsqu'il s'accouple à un e-incongru dans le *e-book*, cette calculette à lecture sans charme. Pourtant, la noble famille de mots germaniques à laquelle appartient l'anglais *book* et l'allemand *buch* fait probablement allusion aux planchettes de hêtre (*boka* en germanique ancien) sur lesquelles on gravait les runes. Or, c'est un dérivé néerlandais de ce radical *bok* que le français a pris au milieu du XVe siècle – l'imprimerie venait de naître – le *boucquin*.

Attiré par le nom très voisin du vieux bouc, ou *boucquin*, le mot s'est écrit *boucquin*, puis *bouquin*. La finale de *maroquin*, le cuir de chèvre des reliures originaires du Maroc, pourrait y être pour quelque chose.

Sévère pour le bouquin, qui avait déjà engendré le verbe *bouquiner*, mais pas encore les *bouquinistes*, Antoine Furetière explique dans son dictionnaire, paru en 1690, que le bouquin est « un vieux livre fripé...et peu connu ». La langue familière, en adoptant *bouquin* pour *livre* - comme bagnole ou caisse, au début très péjoratifs pour « automobile » a redonné à ces mots leur honneur perdu. On ne vilipendera donc point le « bouquin électronique » que la mode – grimace de la modernité – nous assène aujourd'hui, mais bien l'emprunt aberrant d'un *e-book* où les deux voyelles conspirent à détruire tout apprentissage raisonné de la lecture non anglaise. Mais, dûment prononcée, cette farce graphique peut se résoudre dans nos séculaires coutumes grâce aux onomatopées animales. Ce *e-* est en réalité le *hi-* de *hibou* et de *hi-han*, croisé avec notre vieux bouc, sinon avec l'âne, en une chimère qui en vaut d'autres, dans cette saison transgénique de l'Histoire. Et plus français que *bouc*, tu meurs, puisque ce mot est l'un des rares à venir tout droit du terroir celte.

Organisme électroniquement modifié (OEM), le *hibouc* à tête caprine et corps d'oiseau de nuit se doit d'émettre des sons lugubres. C'est la métamorphose qu'Ovide n'avait pas prévue, celle du livre-papier ; c'est le triomphe de l'hybride sur le simple, et du monstre sur ce que nous pensions normal et naturel – et qui ne l'était pas plus. Il en va de même pour le *himèle*, qui –son nom l'indique – mêle à une pratique de communication lente et raffinée l'immédiateté brutale d'un télégramme hypertrophié. Voiture, le bien nommé, et Madame de Sévigné en formule I : toujours les chimères.

En troquant le préfixe américain pour un *hi-* à la française, on égaye le triste domaine où vivent les pauvres Silicons, dans leur vallée de larmes boursières. Les *Cybères* ont plus d'allure, encore qu'au cyberlivre trop sage, on peut préférer notre monstrueux et déjà familier *hibouc*, dont le hululement annonce aux lecteurs humains des lendemains emplis de monstres et de merveilles. Inutile d'en faire un *hibouc* émissaire.

Alain Rey

Article paru dans "Magazine littéraire", no. 387 (mai 2000) reproduit avec l'aimable autorisation de l'éditeur



## La production de bandes dessinées pour adolescents

stage de formation organisé par Lecture jeunesse à Paris les 3 et 4 mai 2001, donné par Monsieur **Jean-Pierre Mercier** (chargé de constituer les collections anciennes au Musée de la BD d'Angoulême - chargé de formation).

**Qu'est-ce que la BD ?** (historique de la bande dessinée avec présentation de diapositives)

Raconter des histoires en images est ancré depuis toujours dans l'expression humaine. Dès le 19<sup>e</sup> siècle, la bande dessinée sous sa forme moderne apparaît dans un contexte d'urbanisation et d'industrialisation : c'est le début des loisirs de masse. La source principale reste la presse dans laquelle les dessinateurs racontent des saynètes.

### LES DEBUTS (1880-1900)



*Monsieur Vieuxbois*

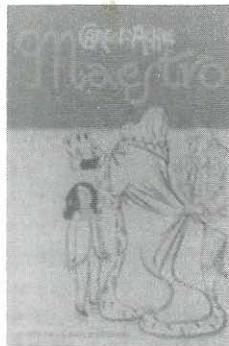
**Rodolphe Töpffer** (né à Genève en 1799, mort en 1846)

Fils du peintre Wolfgang-Adam Töpffer, il renonce à devenir peintre lui-même en raison de troubles oculaires. Considéré comme le père de la BD dans sa forme moderne, il crée *Monsieur Vieuxbois* en 1839 (satire des bourgeois suisses) dont le texte serait incompréhensible sans l'image.

**Caran d'Ache** (Emmanuel Poiré, dit)

Né à Moscou en 1858, mort à Paris en 1909. Petit-fils d'un officier napoléonien installé en Russie, Emmanuel Poiré arrive en France en 1877. Sous le nom de Caran d'Ache, il publie en 1880 ses premiers dessins dans *La Chronique parisienne*. Rapidement, sa spécialité devient la caricature militaire. Dans *L'excellent rapporteur* on ne trouve pas de texte, le plan est fixe (comme dans une pièce de théâtre) et la taille des cases est la même.

Son roman graphique, *Maestro*, est resté inédit jusqu'en 1999.



*Maestro*



*Buster Brown*

Vers 1902, paraît *Buster Brown* aux Etats-Unis, crée par **Outcault** (considéré comme l'inventeur de la BD par les Américains). Cette bande dessinée raconte l'histoire d'un enfant de bonne famille qui, secondé par sa sœur Jane et son chien Tige, fait une bêtise par semaine. L'histoire est décrite selon un schéma classique :

- 1- présentation des personnages
- 2- développement de l'histoire
- 3- sommet du gag
- 4- chute et résolution

Dessinateur de presse, **Winsor MacCay** est un pionnier du dessin animé. Son monde est inspiré du rêve et du cauchemar. *Little Nemo in Slumberland* (paru en 1905) raconte l'histoire d'un enfant qui s'endort et à qui il arrive des tas d'aventures.

L'organisation des cases est intéressante, on y note une grande liberté de mise en page.



*Little Nemo in Slumberland*

### 1910-1950

**Georges Herriman**, né à New Orleans en 1880.

De 1910 à 1935 paraissent les aventures de *Krazy Kat*, dont le schéma est : le chien policier, Sergent, est amoureux de *Krazy Kat* (chat) qui est amoureux d'*Ignace* (souris). On y découvre un décor absurde et délirant.



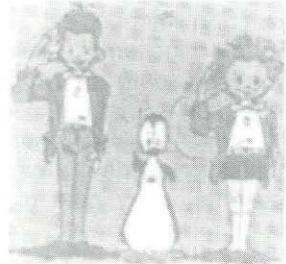
*Krazy Kat*



*Polly and her pals*

**Alain Saint-Ogan** est né en 1895 et mort à Paris en 1974.

**Saint-Ogan** témoigne dès son plus jeune âge d'une vocation d'homme de presse. Après un passage aux Arts décoratifs, et parallèlement à sa production de dessins humoristiques, il crée *Zig et Puce* en 1925 pour le *Dimanche illustré*, supplément pour la jeunesse du quotidien *l'Excelsior*. Le considérable succès de ces deux personnages permet au "ballon", dont l'auteur fait un usage exclusif, de s'imposer enfin à la BD française. Rédacteur en chef de *Cadet-revue* (1933-1939) puis de *Benjamin*, Saint-Ogan se produit beaucoup après la guerre, dans les programmes radiophoniques pour enfants.



*Zig et Puce*



*Gasoline Alley*

**Franck King** publie dans les années 30 une chronique quotidienne, *Gasoline Alley*. C'est l'une des rares bandes dessinées qui se déroule en temps réel, c'est à dire que les personnages vieillissent. Sa particularité : on peut prendre les cases indépendamment les unes des autres qui une fois reliées entre elles forment une planche.

Au cours des années 30-40, **Milton Caniff** crée *Terry and the pirates* et surtout *Steve Canyon*, une bande dessinée en noir et blanc qui utilise le principe de la caméra subjective (on découvre le personnage peu à peu). M. Caniff est le premier à avoir introduit cette manière de présenter le personnage.



*Terry and the pirates*

### 1950-fin des années 80



*Peanuts*

Créés par **Schultz** en 1950, les *Peanuts* sont des personnages âgés de 5 à 7 ans qui ont déjà la nostalgie de l'enfance et la conscience du temps qui passe. Le rapport texte-image est très efficace et les personnages très expressifs.

*Tintin au Tibet* est un album à part dans l'oeuvre d'**Hergé**. Le dessinateur décida de le commencer alors qu'il traversait des moments difficiles dans sa vie : dans cet album, Tintin renonce, et ce sera la seule fois.



*Rubrique-à-brac*



*Tintin au Tibet*

La *rubrique-à-brac* est créée dans les années 70 par **Gotlib** (né à Paris en 1934).

La *rubrique-à-brac* est un fatras de contes remaniés, de séquences scientifico-animalières, d'exposés aux allures philosophiques ; bref, un amas disparate de pages ayant pour seul trait commun un «*humour glacé et sophistiqué*».

Cette série caricaturale reste un chef-d'œuvre de l'humour absurde.

**Hugo Pratt** est né à Rimini et passe son enfance à Venise, ville très versée dans l'ésotérisme et la Kabbale. Il crée son personnage *Corto Maltèse* dans les années 80 : sa mère lui transmet son côté gitan, il grandit dans un milieu baigné de magie, de l'art de lire le passé et l'avenir dans les cartes ou les lignes de la main. Son père, originaire d'une terre de pirates, de sorciers, de fées, de fantômes, lui communique involontairement des bribes du monde celtique à travers un mot, une gifle ou une caresse.



*Corto Maltèse*



• *Les passagers du vent*

Créée dans les années 80 par **Bourgeon**, cette excellente série en cinq volumes est placée dans le contexte de la traite des Noirs au 18<sup>e</sup> siècle. Au début de l'histoire les héros principaux voyagent dans les Antilles, puis ils se rendent en Europe, ensuite en Afrique, enfin ils retournent dans les Antilles, décrivant ainsi le trajet du "commerce triangulaire".

**Jacques Tardi** est né à Valence (Drôme) le 30 août 1946.

À sa sortie des Arts décoratifs de Paris, en 1970, Jacques Tardi entre à *Pilote*. Puis il collabore à *Métal hurlant*, à *BD* et donne naissance au personnage d'*Adèle Blanc-Sec* pour *Casterman* (1976). Mais dès 1982, c'est l'adaptation des enquêtes du détective Nestor Burma et l'illustration du *Voyage au bout de la nuit*, de Céline, qui assoient sa notoriété auprès d'un large public. Tardi est aussi illustrateur, affichiste, décorateur de théâtre, peintre, romancier et auteur de feuilletons radiophoniques.



*Nestor Burma*



*Dragon ball*

**Akira Toriyama** est né en 1955 dans la préfecture d'Aichi. Diplômé par le département design de l'école industrielle de la préfecture, il devient designer publicitaire. Il préfère tenter sa chance dans le **Manga**. Après plusieurs essais, il fait ses débuts en 1978 dans le magazine Shuukan Shonen Jump avec Wonder Island, une petite histoire. Puis il crée Dr. Slump qui fut un hit jusqu'à l'invention de *Dragon Ball* en 1984. Actuellement, il publie un Manga dénommé Cowa.

### Les Mangas

La traduction de « manga » est bande dessinée ; le manga n'est pas un genre, mais bien la production de BD japonaise en général. Ce terme passe dans le langage français au masculin.

Les mangas sont disponibles sur le marché européen depuis moins de 10 ans, les titres traduits représentent environ 1% des publications au Japon. Les Japonais travaillent avant tout pour le marché intérieur. Ce sont de très gros consommateurs d'imprimés en général. Il existe une forte compétition entre les auteurs. Le public est constamment sollicité et selon son avis les séries peuvent disparaître des magazines du jour au lendemain.

Les journaux de bandes dessinées ont un très gros tirage : 4,5 millions d'exemplaires par semaine pour certains, cela représente 45% des ventes d'imprimés (FF 12.-- le numéro présentant de nombreuses séries). Tout le monde en lit.

Le Japon est le plus gros producteur et le plus gros consommateur de bande dessinée. C'est une tradition ancienne avec une forte influence occidentale. Les mangas sont inventés à la fin du 18<sup>e</sup> s. Le terme « Manga » était alors négatif, signifiant dessins de peu de valeur. Après la Seconde Guerre mondiale, Osamu Tezuka fait les premiers mangas dont il crée l'esthétique actuelle. Il adapte des romans occidentaux en BD, notamment « L'île au trésor » en saga avec des éléments fantastiques. Cette BD a rencontré un énorme succès. Par la suite, une école d'enseignement de la bande dessinée s'est ouverte avec de jeunes auteurs.

Tezuka a créé une industrie, un genre, un style de BD très proche des dessins animés. Il a adapté « Le roi Léo » en dessin animé, désormais le terme « manga » recouvre à la fois les bandes dessinées et les dessins animés.

Les mangas ont une dimension humaniste. Dans « Astro boy », « Black Jack », « Le roi Léo », nous rencontrons des personnages hors normes, leur intelligence, leur humanité, leur volonté les conduisent vers une intégration.

Il existe des mangas pour toutes les catégories sociales, pour présenter tous les sujets documentaires également.

Les Shojomangas sont écrits pour le public féminin par des illustratrices.



Black Jack / Tezuka

### Quelques différences avec la BD occidentale :

- le format
- dessins noirs et blancs
- le sens de lecture (droite à gauche et de haut en bas)
- la longueur (une petite histoire est traitée en 500 p.)
- la succession d'images donne une impression d'accélération
- la totale plasticité de la page : les cases s'adaptent aux détails dans le genre du dessin animé, les cadrages sont proches de ceux du cinéma
- Mélange de genre : action violente, puis situation calme

Pour les Japonais, les mangas sont d'une lecture simple. Plus le récit est complet, plus il y a d'images.

Les personnages sont représentés avec un petit nez et des grands yeux, car les Japonais se voient ainsi (les yeux sont le miroir de l'âme).

Certains personnages sont très stylisés pour que le message soit compris immédiatement.

Pour les éditeurs, traduire les mangas est un gros travail. En effet, il faut remonter la BD complètement image par image puisque le sens de lecture est différent. Glénat est le premier éditeur de mangas en Europe. Tonkam est une édition spécialisée.

## L'intérêt du jeune public :

Les ados achètent des mangas, il s'agit d'un phénomène de mode, le haut de la vague s'est situé en 1994-1995.

En France 2/3 des traductions de BD viennent du Japon. Le rôle de la télévision et l'influence des émissions de Dorothee est indéniable. Les enfants se sont habitués aux mangas depuis les années 80 et au moment de leurs achats ils retournent vers un élément qu'ils ont aimé dans leur jeunesse. La BD est considérée comme un divertissement. Les jeunes partagent l'info et cela crée une connivence.

A l'arrivée des mangas la production de BD était peu variée. Un sondage a répertorié les 45 BD favorites des 4-16 ans, toutes datent d'avant 1970, seul Titeuf s'est glissé dans le classement. Cela s'explique notamment par l'offre limitée de séries proposée en grandes surfaces. D'autre part, la presse BD a chuté (Spirou, Le journal de Tintin, T'chô, Lanfeust). De plus, le prix des mangas est inférieur à celui des BD occidentales. Les mangas présentent également un côté exotique (les parents n'apprécient pas...)

Un reproche courant est la violence et la sexualité. La réponse tient dans la culture japonaise :

- la violence : la tolérance à cet égard est différente suivant les cultures
- la sexualité : exprimer un fantasme permet de l'exorciser dans le groupe
- Le Japon est une société très conformiste avec un fort besoin d'échappatoire qui s'exprime à travers la violence et la sexualité présentes dans les mangas
- L'adolescence est la période de l'ambivalence, de la recherche de l'identité sexuelle. Quelques ingrédients des mangas
- la séduction exprimée de façon très claire
- l'humour, la dérision, l'autodérision
- l'écologie : la culture japonaise exprime une forte conscience de cette question
- les nouvelles technologies, les robots, les pouvoirs surnaturels qui posent la question de savoir si nous n'allons pas vers un dépassement de nos possibilités ?
- le respect des anciens
- plus de filles apparaissent dans les mangas que dans la BD européenne

En conclusion, le manga a amené passablement de lecteurs en librairie. Pour les éditeurs, la question de la série bon marché s'est posée. Dans le cas du manga, l'acheteur est le consommateur. En Europe la BD est souvent un cadeau. Des éditeurs publient certaines séries qu'ils vendent bon marché pour contrebalancer le marché.

Dans la BD européenne, les préoccupations de l'adolescence, à savoir :

- le deuil de l'enfance merveilleuse
- le deuil de la famille rêvée
- la découverte de l'autonomie
- l'expression de ses propres idées
- la quête de l'identité
- la connaissance de l'autre
- la révolte envers les parents
- l'initiation

sont abordés par l'héroïc fantasy. L'action se passe dans un monde parallèle en rapport avec le nôtre, on y trouve beaucoup d'action, une absence de psychologie. Les personnages traversent des épreuves et les affrontements sont nombreux (initiation). C'est très codé (jeu de rôles) et du second degré.

« Repérages » et « Aire libre » chez Dupuis présentent des textes intéressants les adolescents. « Aire libre » est une collection qui se démarque de la politique de création tout public de l'éditeur. Les auteurs peuvent créer plus librement 1 ou 2 albums, pas de séries. Les auteurs viennent de tous les horizons. La majorité des albums est destinée aux adultes.

Genève, le 22 mai 2001

Jacqueline Chaouali et Véronique Perret  
Bibliothèque municipale de la Servette-Section Jeunes



Monsieur Jabot  
1833



Monsieur Crépin  
1837



Monsieur Vieux Bois  
1837



Monsieur Pencil  
1840



Histoire d'Alt  
1845

ENTRE DEUX VAGUES

ENTRE DEUX VAGUES

"Je clique en français !"

L'informatique en français est une réalité bien établie.

Le site de l'Office de la langue française du Gouvernement du Québec, fait l'inventaire des multiples ressources dont nous disposons et de ce qu'il est utile de savoir pour « cliquer en français »

Il offre également, sous forme de dictionnaire anglais-français, une "Terminologie d'Internet"

<http://www.olf.gouv.qc.ca/index.html>

L'Association jurassienne de bibliothécaires

dispose d'une nouvelle adresse pour son site.

<http://www.jura.ch/ajb/site/index.htm>

e-book

La compagnie Adobe, qui a lancé la version 2.0 de son nouveau logiciel Acrobat eBook Reader, affirme que l'avenir du marché du livre électronique repose sur deux publics cibles : les étudiants et les travailleurs des milieux d'affaires utilisant des ordinateurs connectés à Internet.

Tandis qu'Adobe mise sur la grande quantité de documents qui existent déjà en format PDF, ses compétiteurs Microsoft et RCA-Thomson rivalisent pour convertir le plus de titres populaires dans leur format respectif de lecteur de livre électronique.

Chez Adobe on souligne que «la plupart des livres imprimés disponibles actuellement sur le marché existent déjà en version PDF» et qu'un éditeur possédant déjà du contenu en fichiers PDF, peut sortir un livre électronique de qualité, les coûts de conversion étant faibles.

Adobe ajoute que ses livres électroniques peuvent également être imprimés, ce qui confère à la compagnie une longueur d'avance sur ses compétiteurs. Quant au serveur de contenu d'Adobe, il permet aux éditeurs de déterminer si les

utilisateurs pourront imprimer, copier ou lire à haute voix leurs livres électroniques.

L'article complet : "Adobe's Novel Approach to E-Books" peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.wired.com/news/technology/0,1282,41249,00.html>  
©Thot/Cursus 02-05-2001

### Les livres sont meilleurs

Les enfants qui fréquentent les écoles qui ont investi adéquatement dans les ressources informatiques montrent une amélioration de leurs résultats dans les tests nationaux d'Angleterre UK SATS pour les enfants de 11 ans.

Mais le lien entre les dépenses reliées aux livres et les mêmes résultats sont au moins deux fois plus significatifs, selon une étude commanditée par l'Association des éditeurs appelée «Statistics for Education».

Les écoles ont dépensé près de 30 £ par étudiant en ressources informatiques et 19 £ pour des livres; or, la corrélation démontre que les livres ont plus d'impact que les ressources informatiques sur les résultats aux tests.

Article complet sur le site BBC News - Education - 21 May 2001

[http://news.bbc.co.uk/hi/english/education/newsid\\_1341000/1341942.stm](http://news.bbc.co.uk/hi/english/education/newsid_1341000/1341942.stm)

©Thot/Cursus 05-06-2001

### L'Institut d'histoire du livre à Lyon

a mis en place son nouveau siteweb (en français et en anglais).

Vous y trouvez des informations concernant les objectifs et activités de l'IHL:

- le programme complet des cours de perfectionnement proposés dans le cadre de l'École de l'Institut d'histoire du livre
- le programme et les comptes-rendus des journées d'étude consacrées à la mise en page du livre ancien,
- une présentation du projet de recherche "L'Esprit des livres" sur les bibliothèques privées de l'Ancien Régime et une base de données qui propose un répertoire des catalogues de vente de bibliothèques privées conservés en France (en cours de constitution).

<http://ihl.enssib.fr/>

## ALLO BIBLIO ECHOS

### Prêt d'un siècle

Quelqu'un a emprunté un ouvrage rare à la bibliothèque de Kilkenny en Irlande. Ca arrive. Problème. Ce quelqu'un l'a emprunté en 1870. Et n'a jamais daigné le ramener depuis.

L'institution vient de se réveiller. Elle propose 2001 livres sterling (ce qui n'est pas un compte rond, mais un chiffre évocateur) à la bonne âme qui voudra bien lui restituer *Liber Secundus*, traité historique du XVI<sup>e</sup> siècle.

Morale? Voler des bouquins à la bibli du quartier peut s'avérer fort rémunérateur pour sa descendance.

*Tribune de Genève, 3 mai 2001*

### L'enfance à travers le patrimoine écrit

Cette année, le Mois du Patrimoine écrit (15 septembre-21 octobre) sera consacré à l'enfance.

En dehors des nombreuses manifestations programmées par les bibliothèques et les archives à cette occasion, le colloque annuel, coproduit par la FFCB, ARALD et la bibliothèque municipale d'Annecy avec le soutien du Ministère de la culture et du Conseil régional de Rhône-Alpes, se tiendra les 18 et 19 septembre à Annecy.

Inauguré par Tomi Ungerer, il traitera de l'évolution du livre pour la jeunesse, des différentes représentations de l'enfance à travers le patrimoine écrit, et des collections publiques ou privées de livres pour la jeunesse.

La présentation générale du Mois du Patrimoine écrit et le programme du colloque sont disponibles sur le site de la FFCB ([www.ffcb.org](http://www.ffcb.org)).

Le programme du colloque et le bulletin d'inscription sont disponibles sur demande auprès de la FFCB (54, boulevard Richard-Lenoir 75011 Paris - Tél : 01 43 57 85 02/Fax 01 43 57 84 17).

### Le livre sculpté de la cathédrale de Strasbourg

La Bibliothèque d'art et d'archéologie poursuit sa présentation d'ouvrages de bibliophilie contemporaine en exposant du 3 mai au 26 octobre "Le livre sculpté de la cathédrale de Strasbourg", publié par les Editions La Petite pierre.

Constitué de douze cahiers en deux portefeuilles, "Le livre sculpté" est fabriqué artisanalement sur papier chiffon et imprimé à l'ancienne.

Horaire d'ouverture au 418.27.00 / 418.34.11

BAA, 5 promenade du Pin, 1204 Genève

### Prêt payant

"A 90 ans, Ernestine Chasseboeuf a pris le car pour déposer ce gros dossier de correspondances adressées aux écrivains qui veulent faire payer cent sous pour les livres des bibliothèques. Ses missives, parfois assassines, souvent drôles et toujours pertinentes, reflètent l'inquiétude des usagers des bibliothèques face à un débat auquel, curieusement, ils sont fort peu associés... "

CHASSEBOEUF, Ernestine. - "La brouette et les deux orphelines : correspondances sur le droit de prêt en bibliothèque" - Vauchrétien : I. Davy ; Angers : Deleatur, 2000. - 116 p.

### Mille sabord !!!

De 7 à 77 ans découvrons la marine au travers des planches originales ou reproduites en grand format, des maquettes, des documents d'archives montrant l'importance de la mer et des bateaux dans l'oeuvre d'Hergé.

Musée national de la marine, Palais de Chaillot, Paris jusqu'au 12 novembre 2001.

[www.culture.fr/marine](http://www.culture.fr/marine)

### Biblio - Lorosae

Le Timor oriental tente péniblement de créer les bases d'un nouvel Etat sur les ruines de la guerre civile qui suivit le plébiscite en faveur de la séparation d'avec l'Indonésie en 1999.

L'Association BIBLIO-LOROSAE a été créée pour aider cette reconstruction.

Sur la demande des Timorais eux-mêmes, BIBLIO-LOROSAE œuvre pour la création d'une bibliothèque publique dans la deuxième ville du pays, Baucau.

Pour mener à bien son projet, elle est à la recherche de membres, de fonds et de livres (anglais, portugais, indonésien et tétun).

Pour plus d'informations vous pouvez soit consulter son site internet

([www.isuisse.com/biblio-lorosae](http://www.isuisse.com/biblio-lorosae)), soit la contacter par e-mail ([biblio-lorosae@isuisse.com](mailto:biblio-lorosae@isuisse.com)),

ou par courrier postal (BIBLIO-LOROSAE, C.P. 367, 1219 Châtelaine)

**Hors-Texte** est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 20.- l'an (ccp 12-2045-7-3)

**Adresse du site AGBD sur le WEB** : <http://www.bbs.ch/AGBD/>

**Le comité de rédaction** est composé de : Elisabeth Bernardi, Marie-Pierre Flotron, Eric Monnier, Malou Noetzlin, Danièle Tosi

**Adresse :**

**Rédaction de HORS-TEXTE / A.G.B.D.**

Case postale 3494

CH - 1211 **Genève 3**



**ATTENTION :** délai de remise pour le prochain numéro

**21 septembre 2001**

Afin de pouvoir vous envoyer HORS-TEXTE comme prévu, nous vous demandons de respecter ce délai. Merci d'avance!

## SOMMAIRE

\*\*\*\*\*



<i>Ce qu'ils ont dit .....</i>	<i>2</i>
<i>Discours "d'investiture" à la présidence de l'AGBD .....</i>	<i>3</i>
<i>La nouvelle Bibliothèque nationale... ..</i>	<i>5</i>
<i>Projet de Certificat de formation continue... ..</i>	<i>9</i>
<i>Les travaux de diplôme HEG-ID .....</i>	<i>12</i>
<i>Cyberthèque du CEC André-Chavanne .....</i>	<i>15</i>
<i>Exposition de travaux d'élèves sur le sous-développement .....</i>	<i>19</i>
<i>Le hibouc .....</i>	<i>20</i>
<i>Production de bandes dessinées pour adolescents .....</i>	<i>22</i>
<i>Entre deux vagues .....</i>	<i>31</i>
<i>Allô Biblio Echos .....</i>	<i>33</i>

Impression : Association TRAJETS, Genève